

**L'ARGUMENTATION DANS LE DISCOURS POLITIQUE DE VITAL
KAMERHE, PRONONCÉ À L'OCCASION DE SA DÉMISSION DE SES
FONCTIONS DE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

Monzat OMBENI KIKUKAMA

Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu (ISP), RD Congo

ombekik2013@gmail.com

Résumé : Cet article se propose d'étudier l'argumentation dans son optique originelle, la persuasion. Prononcé à l'occasion de sa démission, ce discours avait une double visée pour l'orateur : s'innocenter par rapport aux accusations mais aussi et surtout persuader les politiciens à adhérer à sa cause. Cela étant, les énoncés à visée performatives sont au rendez-vous et leur appréhension n'est possible qu'en tenant compte du contexte du discours qui, somme toute, oblige le recours à la pragmatique et à la stylistique.

Mots-clés. - persuasion, auditoire, volumétrie, énoncés performatifs, osmose.

Abstract : This article aims at studying the argumentation in its original optics. Once spelled in time of resignation, the speech had a double vision for the speaker : to clear themselves compared to the charges but more especially to persuade the politicians to be adhered to his cause. That being, the performatives statements with aiming are with go and their apprehension is not possible that by taking account of the context of the speech which, altogether, obliges the recourse to pragmatic and with stylistics.

Key words : Persuasion, audience, volumetry, performative statement, osmosis.

Introduction

Cette dissertation cadre avec l'argumentation dans le discours politique de Vital KAMERHE, prononcé à l'occasion de sa démission de ses fonctions de Président de l'Assemblée Nationale. Parlant de l'argumentation, Jacques Moeshler (1985, p.45) stipule que l'étude de l'argumentation « *s'est davantage intéressée aux stratégies de discours visant la persuasion ou aux modes de raisonnement non formel du langage naturel impliquant un effet sur l'auditoire qu'aux moyens linguistiques dont dispose le sujet parlant pour orienter son discours, chercher à atteindre certains objectifs argumentatifs* ».

Pour rappel, élu de la circonscription électorale de la ville de Bukavu lors des élections législatives organisées en 2006 en République Démocratique du Congo et par après élu Président de l'Assemblée nationale, Vital KAMERHE a été contraint à la démission par ses compères politiques. C'est à cette occasion qu'il a prononcé ce discours le 25 mars 2009. Les pages qui suivent, scrutent la thèse qu'il défend ainsi que ses différentes stratégies argumentatives sur les plans de la forme et du fond.

Pour R. Bourkhis (2004, p.12), « *L'analyse qui est un terme très marqué par sa connotation scientifique (mathématique, informatique, médecine, économie, psychanalyse) consiste surtout en la décomposition d'un texte en ses éléments constitutifs (niveaux, phrases, mots, phonèmes, etc.) afin d'en saisir ses relations internes et son tissage, ou son tissu* ».

Ainsi donc, pour y parvenir, nous avons opté pour la pragmatique et la stylistique. Parlant de la pragmatique, D. Maingueneau (1990, p.53) souligne : « *La pragmatique en plaçant au centre de sa perspective les stratégies des participants de l'interaction verbale a naturellement réactivé l'intérêt pour l'argumentation, qui entendent agir sur autrui en demeurant à l'intérieur du discours* »

Cependant, au-delà de nuance relative au développement conceptuel de chaque auteur, notons que la pragmatique est une branche de la linguistique qui s'intéresse à l'usage de la langue tout en tenant compte du fait que le sens ne peut être appréhendé en dehors du contexte. Il ressort néanmoins de la lecture de différentes œuvres théoriques de la pragmatique qu'Austin est venu relancer cette discipline à partir de la série de ses conférences que l'on retrouve condensé dans son ouvrage *Quand dire c'est faire*. Et la traduction littérale de l'anglais « *How to do Things with words* » est très

éloquente : « Comment faire les choses avec les mots ». Faire les choses avec les mots implique donc la singularité langagière de la part de l'orateur.

Raison pour laquelle, en plus de la pragmatique, nous nous servons de la stylistique telle qu'envisagée par F. Calas et C. Dominique-Rita (2000, p.1) : « *La stylistique est un examen des procédés linguistiques mis en œuvre par un écrivain, non seulement à des fins communicatives mais encore en vue de produire un effet esthétique* ». C'est sous cet angle que Fromilhague et A. Sancier-Château (2002, p.4) argumentent en ces termes : « *La stylistique est l'étude des moyens que choisit l'auteur dans la langue pour mettre son projet efficient* ».

En clair, il est question d'interroger la stratégie argumentative contenue dans le texte (le discours) afin de parvenir à desceller sa dimension discursive engageante afin de déboucher sur sa singularité conceptuelle qui se dévoile par l'argumentation, l'hypothèse étant : ce discours incarnerait les stratégies énonciatives de la persuasion et de l'émotion pour la cause de l'orateur.

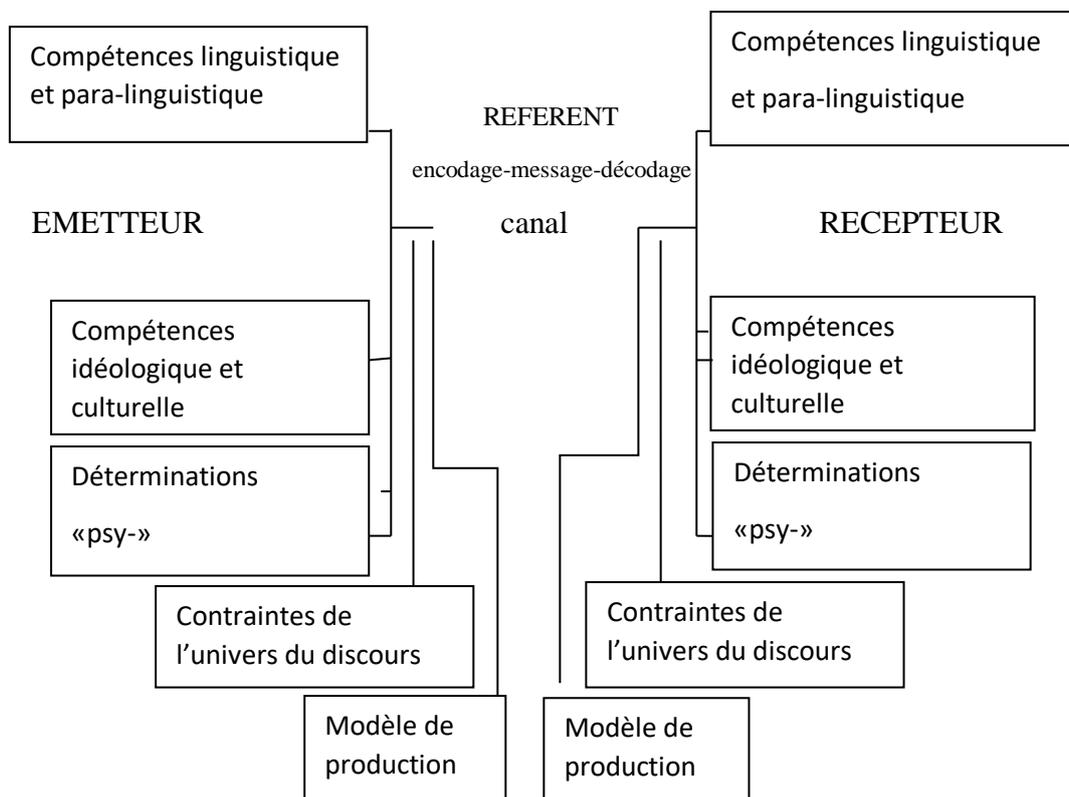
1. De l'auditoire et la configuration textuelle

1.1. De l'auditoire

La première particularité notable de ce discours est le lieu où il se tient ainsi que le cible, le parlement et ses élus, où le numéro un, le Président donc ; prend la parole devant le public auquel il est habitué, mais dans un contexte un peu plus particulier. Il s'agit bel et bien du discours de la démission qui vraisemblablement présage un récit pathétique qui emballera et l'orateur et l'auditoire. Néanmoins, le discours a un objectif principal. L'orateur prononce le discours de sa démission mais ne quitte pas le monde politique. A ce titre, l'objet du discours est double. Autant il va parler du motif de la démission, autant l'argumentation doit viser la persuasion qui débouchera sur l'adhésion politique en sa faveur, par le truchement de « l'inscription de l'auditoire » dans le discours.

A propos de la communication, R. Lafont et F. Gardès-Madray (1976, p.9) notent : « *Tout acte de communication humain, par le langage, pose en effet le problème des rapports de celui qui parle à son environnement. Il fait intervenir en particulier les divers*

éléments représentationnels qui caractérisent la conception du monde physique et social de l'émetteur du message ainsi transmis et de celui ou de ceux qui le reçoivent ». Dans ce même ordre d'idée, C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p.19) renchérit en réajustant les six facteurs du schéma de communication de Roman Jakobson (Emetteur, récepteur, code, référent, canal, contexte), de la manière ci-après :



En effet, dans ce schéma l'auteur démontre qu'en plus de ces six facteurs classiques, la réussite d'une communication dépend aussi et surtout des compétences linguistiques, para-linguistiques ; idéologiques et culturelles de la part de deux interlocuteurs pour ne pas se retrouver dans l'incommunicabilité. Naturellement, les compétences linguistiques renvoient à la langue tandis que les compétences paralinguistiques, idéologiques et culturelles renvoient au contexte inhérent aux sujets qui se parlent. Ainsi donc, la compréhension de ce discours dépend-elle de la mise ensemble de ces différentes considérations. Notons en passant que les deux facteurs majeurs de la communication (Emetteur et Récepteur), portent successivement le concept d'« Orateur et auditoire » chez R. Amossy (2012, p.40).

1.2. *De la configuration textuelle*

La seconde particularité de ce discours est sur le plan de sa configuration. Parlant des procédés d'organisation textuelle, F. Calas et C. Dominique-Rita (*Op.cit.* p.13), mettent l'accent sur « *la typographie, la ponctuation, la volumétrie et la progression textuelle* ».

En effet, quarante-huit paragraphes sur un total de cinq papiers format A4, constituent ce texte rédigé dans une typographie favorable à la lecture. Cependant, l'on peut vite remarquer que le volume de paragraphe varie selon l'importance que l'orateur affiche à l'idée développée car ceux-ci sont constitués d'une à neuf lignes. Les plus longs paragraphes (ceux de neuf lignes) se retrouvent dans la première et la deuxième page. Ceci se justifierait par la vigueur d'entrée en la matière sous tendue par la persuasion, souci naturel pour tout discours. Ce dernier aspect (la persuasion), explique d'ailleurs le volume de la suite de paragraphes qui ont une ou deux lignes apparaissant par digression comme « enjambement ». C'est le cas de ces exemples :

Page 1 : - « *Mon parti politique, par notre Secrétaire Général, m'a écrit pour m'inviter à démissionner sans délai* ».

-« *Cependant, toutes ces demandes insistantes de ma famille politique m'étaient présentées pendant les vacances parlementaires, donc en l'absence de vous tous qui m'avez élu* ».

Page 2 :- « *Mais le vin est tiré, amer ou aigre, il faut le boire* ».

Tenant compte de la progression textuelle de ce discours, il y a lieu de remarquer qu'il se dégage une sorte d'osmose entre la forme et le fond. En effet, le volume des paragraphes sus évoqués, évolue formellement et fondamentalement en décroissant dans la mesure où, parti du paragraphe de huit lignes, le discours se termine par un paragraphe de trois lignes, suivi d'une sorte de vers libres évoquant l'intervention de Dieu avant de se clôturer comme par récupération par « *Que vive la Démocratie* ». Les connecteurs orientent la ligne sémantique du récit, mais en

« *kaléidoscope* » comme dans un « *roman concerto* », P. Kardas et E. Calais (1995, p.168). Ainsi, dans la progression thématique, à l'hyperthème « démission », se greffent les sous thèmes allant de la circonscription du problème au souhait de la démocratie en passant par hommage à certains hommes politiques.

2. De l'orateur et son discours.

Le discours s'ouvre par la formule classique « sacrée » : « *Honorables Députés et Chers Collègues* ». Cette entrée en la matière, loin de remplir la fonction phatique, joue aussi le rôle de mise en relief par l'usage de cette formule discursive introductive « sacrée » et stéréotypée. L'orateur est conscient qu'il s'adresse aux Représentants du peuple mais le complément du morceau « *et Chers Collègues* » indique clairement qu'il est membre à part entière de l'hémicycle. Celle-ci sera suivie du paragraphe circonscrivant le motif de sa communication, en la manière du chapeau :

« *Lors de mon intervention sur Radio Okapi, le 21 janvier 2009, en rapport avec le début des opérations militaires conjointes entre nos forces armées et celles de la République du RWANDA dans le Nord Kivu, j'avais déclaré que je n'en étais pas informé et que, si cela était vrai, ce serait grave parce que j'avais estimé que, compte tenu des dégâts collatéraux importants occasionnés en Province orientale par une opération similaire avec l'armée ougandaise et celle du Sud-Soudan pour neutraliser les rebelles de la LRA, le Gouvernement devrait prendre des précautions pour éviter que la même situation ne se reproduise au Nord-Kivu* ».

Cette introduction en mise en abyme en la manière de métadiscours par le connecteur temporel, n'a d'autre objectif que d'emballer l'auditoire avec le recours au souvenir macabre par l'entremise de caractérisant chaotique « *dégâts collatéraux importants* » en province Orientale par les hommes des deux armées explicitement évoquées, insinuant ainsi la bataille de 6 jours à Kisangani entre l'armée rwandaise et ougandaise. En plus, la mise en lettre capitale du **RWANDA** n'est pas un fait du hasard. Il s'agit tout simplement de prouver que ce pays a une considération particulière car se permettant de commettre aujourd'hui et demain des exactions en RDC sans que cela ne dérange qui que ce soit.

Par ailleurs, l'orateur assume la responsabilité de son discours par l'usage des déictiques dénotant ainsi son pouvoir « *mon intervention, j'avais déclaré, je n'en étais pas informé* », auquel s'ajoute le modalisateur épistémique : « *Le Gouvernement devrait prendre des précautions pour éviter que la même situation ne se reproduise au Nord-Kiou* ».

L'orateur poursuit son allocution à image d'aura, et fait entrer dans la scène quatre instances en guise d'illustration des événements : « *Cette déclaration a été mal appréciée par ma famille politique qui a estimé que j'avais commis un crime de lèse-majesté, car je venais, semble-t-il, de contredire le Chef de l'Etat, Chef de ma famille politique* ».

Comme on peut le remarquer, en plus de l'orateur et de son auditoire, s'ajoute la famille politique et le Chef de l'Etat qui est aussi Chef de la famille politique. De fil en aiguille, l'horizon se dessine dans cette image sociologique à la manière d'une prémisse mineure découlant de la majeure (premier paragraphe) et projettent ainsi la position de la conclusion. L'assertion est sans ambiguïté « *Cette déclaration a été mal appréciée* ». Le casus belli est dévoilé avec un complément stylistiquement chargé à modalité subjective « *par ma famille politique* ». L'orateur met en évidence le cheminement de la conspiration de ce coup politique avec une distanciation péjorative « *qui a estimé* » avant de déboucher sur la rupture du pattern, le complément d'objet direct « *un crime de lèse-majesté* » qui se dévoile avec ironie issue de l'incise, dans l'apodose « *contredire le Chef de l'Etat* ».

Mais, parce que dans un auditoire, comme le stipule R. Amossy (*Op.cit*, p.39), « *l'argumentation vise à obtenir l'adhésion de ceux auxquels elle s'adresse, (...) on parle toujours pour et en fonction de quelqu'un* », l'orateur s'adresse implicitement par stratégie énonciative non seulement à l'auditoire, mais aussi et surtout à sa famille politique et au Chef de l'Etat, en mettant en relief « *Chef de ma famille politique* ». L'insistance anaphorique « *Chef, Chef* » en est une illustration pédagogique insinuant que ce dernier appartient à tous et par conséquent au-dessus de la mêlée et que donc un seul son de cloche, de la majorité fut-il, ne l'obligerait pas à prendre subitement position.

La conclusion de deux prémisses s'annonce par un verbe engageant dans un ton pathétique « *J'ai été astreint à la démission avec en prime une forte campagne de*

diabolisation et des injures gratuites sur ma personne à travers toute la presse, écrite et audiovisuelle tant privée que publique et ce, sans ménagement, ni le moindre égard à mes fonctions de Président de l'Assemblée nationale ».

Par choix lexical performatif débouchant sur la doxa, que R. Amossy (*Op.cit.*, p.157) qualifie de « *pathos* » ; l'orateur sollicite l'engagement de l'auditoire « *J'ai été astreint, forte campagne de diabolisation et des injures, et ce, sans ménagement, ni le moindre égard à mes fonctions de Président de l'Assemblée nationale* ». L'énumération chaotique se présentant sous forme des griefs, met face à face l'orateur et son auditoire dans la dynamique des fondés du pouvoir, feignant la convention tacite et /ou responsabilité morale des élus du peuple à la manière de « *maxime conversationnelle* », J. Moeschler (1985, p.40).

Comme on peut le remarquer, le ton passe du constatif au performatif. Austin J.L. (1970, p.39). L'illocutoire est au rendez-vous dans le paragraphe suivant : « *C'est le lieu de déplorer la culture de l'injure publique, de la délation et de l'immoralité dans la sphère politique congolaise, car nous, hommes politiques, avons l'obligation de servir de modèle aux jeunes générations et à la société congolaise toute entière* ».

Jouissant de son statut de Président, l'orateur passe du ton pathétique au ton pédagogique derrière un nous exclusif présupposant les membres de sa famille politique. Et D. Maingueneau (*Op.cit*, pp. 86-87) de noter au sujet de présupposé qu'il « *joue un rôle essentiel dans la construction de la cohérence textuelle. Pour progresser, un texte s'appuie sur une information posée qu'il convertit ensuite en présupposé. Faute de quoi on n'aurait qu'une suite d'énoncés sans liens ou la répétition indéfinie de la même chose* ».

Vraisemblablement, le caractérisant délictuel de ce paragraphe dénote pour l'orateur, l'immaturation et/ou le manque de la culture d'homme d'Etat de la part de membres de sa famille politique. C'est pourquoi, il introduisit elliptiquement ce paragraphe au style antinomique et ironie hyperbolisée : « *Le grand combat que chacun de nous doit mener, comme le disait Ghandi, c'est contre soi-même pour repousser cette nature qui nous habite et qui nous pousse à détruire ce que nous avons construit, même au prix du sacrifice suprême* ». De l'ironie formelle ressort la modalisation subjective où l'orateur insinue son statut de martyr « *sacrifice suprême* ».

Par ailleurs, il importe d'interroger l'aspect social du discours et souligner avec C. Douchet (1979, p.4) qu'au : « *Dedans de l'œuvre et dedans du langage : la sociocritique interroge l'implicite, les présupposés, le non-dit ou l'impensé, les silences et formule l'hypothèse de l'inconscient social du texte, à introduire dans une problématique de l'imaginaire* ».

Interrogeant la vie socio politique de l'orateur Kamerhe, il ressort que le **nous** dans ce passage « *cette nature qui nous habite* », est collectif et renvoie à l'instance de la prise de décision dans sa famille politique tant il est vérifiable qu'il a joué un rôle sans précédent pour l'implantation du régime qui l'astreint de démissionner. Et le verbe « **habiter** » supporte toute la charge sémantique de l'énoncé, stigmatisant ainsi ses accointances avec ses ennemis d'aujourd'hui. Mais, Kamerhe fait siens les propos de Gandhi par l'entremise du connecteur reliant la pensée de ce dernier à son comportement prenant de ce fait l'auditoire à témoin : « *C'est pourquoi je n'avais pas démissionné pendant les vacances parlementaires, comme mes collègues membres du Bureau qui avaient reçu la même instruction pour je ne sais quelle faute qu'ils auraient commise collectivement. J'ai la pleine conscience qu'ils ont payé le prix de ce qui m'a été reproché, alors qu'en réalité, ils n'ont rien fait !* ».

L'argument est tributaire du paragraphe précédent et sans doute, l'orateur insiste sur sa position de martyr dans un esprit narcissique manifeste en banalisant le comportement de ses « *collègues membres du Bureau* » qui ne bénéficient d'ailleurs pas ici d'un caractère graphique gras par le fait que, imaginons-le, ils n'avaient attendu ce jour pour démissionner comme dans ce passage du paragraphe suivant : « *Je voudrais tout simplement leur dire que ce sont là, les aléas de la politique dans notre pays dont je suis moi-même victime* ». Et la clause du passage en est trop éloquente : « *J'ai la pleine conscience qu'ils ont payé le prix de ce qui m'a été reproché, alors qu'en réalité, ils n'ont rien fait !* ».

La configuration textuelle de ce discours semble évoluer à la manière du récit en kaléidoscope, tenant compte du schème argumentatif. En effet, après avoir démontré pourquoi et par qui son départ de l'hémicycle est arrivé, et même l'issue de la démarche « *j'ai été astreint à la démission (...) c'est pourquoi je n'avais pas démissionné*

pendant les vacances parlementaires » ; l'orateur revient par euphémisme à la problématique : « *Sans chercher à me justifier outre mesure, laissez-moi dire quand même un mot au sujet de la faute qui m'est imputée* ».

Par ailleurs, la banalisation « **quand même** » suivie du caractérisant subjectif « *M'imputée* » est le gage de la position de l'orateur, comme le reconnaît C. Kerbrat-Orecchioni (*Op.cit*, p.71) : « *Le discours subjectif c'est celui dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement (...) comme la source évaluative de l'assertion* ».

Et l'orateur d'ajouter : « *Au fait, si jamais il y avait un problème, il s'agirait d'un problème entre l'Assemblée nationale et le gouvernement. Je n'ai donc jamais compris comment on est arrivé à y mêler le Président de la République, Chef de ma famille politique, et à créer artificiellement un problème entre Lui et moi* ».

Par jeu de mots qui n'est pas mots de jeu, l'orateur revient à l'aspect pédagogique en argumentant à propos de la cohabitation institutionnelle. L'anaphore phrastique au rythme binaire « *Président de la République, Chef de ma famille politique* » n'est pas dénuée de sens. L'ironie se mêle au regret car pour l'orateur, la personne qu'il respecte tant (confer l'usage des lettres en capitales), et qui gère non seulement le pays mais aussi et surtout sa famille politique, parvient à se laisser faire « *arrivé à y mêler* » dans un schéma qu'il qualifie d'artificiel, et que donc tout le commun de mortel échapperait.

Et sa désolation à ce comportement s'annonce dans ce rejet : « *Mais le vin est tiré, amer ou aigre, il faut le boire* ». Visiblement, cette phrase est une sorte d'acmé de la macro protase englobant la première partie du discours et qui annonce une nouvelle ère discursive. Le recours à la formule de départ, le certifie : « *Honorables Députés et Chers Collègues* ». L'appel à l'engagement de ses compères est plus que naturel dans ce paragraphe à l'image de Jésus et ses disciples : « *Nous voilà aujourd'hui à la croisée des chemins. Je dois opérer, avec vous, un choix et le bon* ».

L'incise épiphonémale à fonction phatique « *avec vous* » engage l'auditoire sans aucune ambiguïté avec force dans cette concaténation insistante à image du père de la famille : « *Notre seul fil conducteur, (...) égalité dans notre pays, (...) l'indépendance du Député national, nous devons donc, contrat social et politique avec le peuple congolais (...)* » ; qui se termine par « *C'est donc à lui et à lui seul que nous rendons compte de notre mandat* ».

L'anaphore « à lui, à lui seul » supporte la charge sémantico pragmatique de ce paragraphe où l'orateur insinue sa position en préparant l'auditoire à sa position. C'est ce qui justifie d'ailleurs l'usage de la formule : « *Honorables Députés et Chers Collègues* » après un seul paragraphe.

Comme s'est clôturé le précédent, le paragraphe suivant se démarque par un énoncé phare à éthos discursif sans précédent : « *Nous avons le choix entre deux voies constitutionnelles valables* ».

Cependant, à l'issue des arguments aux allures de « paratexte nuancé », l'orateur enchaîne dans une rhétorique subjective partant de l'adage biblique : « *Puisant dans la sagesse du Roi Salomon appelé à trancher le conflit entre deux femmes qui se disputaient un enfant (...)* ». Ensuite, l'orateur s'affiche clairement dans son discours par son « je » récurrent peignant un tableau personnel du narrateur à la manière du roman autobiographique : « *J'ai opté, je pense notamment, je pense aussi ; je pense enfin, je ne voudrai pas, je suis d'avis, je lance un appel* ».

Par ailleurs, à l'engagement de l'auditoire, l'allocutaire direct, il s'ajoute celui du peuple congolais, allocutaire indirect. D'abord par le biais du triste souvenir des martyrs du 16 février 1992, ensuite par l'assassinat tragique de l'évêque de son terroir, MUNZHIRWA auquel il adjoint par sympathie sectorielle (confer la géopolitique Est-Ouest) KATALIKO et Charles MBOGA, car morts à l'hôpital par une quelconque maladie ; enfin par les martyrs qu'il qualifie d'« *anonymes* ». Ce tout sémantique discursif, l'orateur le conclut par cette interpellation soutenue par le modalisateur « *sans relâche* » dans : « *Nous devons, Honorables Députés et Chers Collègues, Majorité comme Opposition, faire le choix d'aller de l'avant se défendre sans relâche (...)* ».

Poursuivant son argumentation, l'orateur attire encore l'attention de l'auditoire non seulement cette fois-ci par la formule « Honorables Députés et Chers Collègues, mais aussi et surtout par le recours à ce paragraphe renfermant l'hyper thème évoqué : « *Je sais que beaucoup parmi vous, chacun devant sa conscience, aujourd'hui ou peut-être demain, vous n'êtes pas convaincu de vraies raisons de ma démission. Mais c'est comme qui dirait, la politique a ses raisons que la raison ignore* ».

Comme on peut le remarquer, cette analepse récupère la ligne de l'hyper thème du récit après ce long moment de « digression ». Le concept « *démission* » est cette fois-ci utilisé avec un modalisateur possessif « *ma* ». Mais nous l'avons dit, l'objectif est double, l'orateur n'y va pas directement. Son allocution évolue en dents de scie et, démission de ce paragraphe apparaît ainsi comme prolepse de celui du paragraphe de la page cinq : « *C'est pourquoi, tout en vous remerciant pour avoir cru en l'action que nous avons menée ensemble ici dans notre institution, je vous prie de bien vouloir accepter ma **démission** sans débat, ni vote* ».

Cependant, avant d'y arriver, dans le premier paragraphe de la page quatre, l'orateur se rend lui-même martyr par ces propos : « *Je ne voudrais pas inscrire mon nom dans l'histoire des blocages des institutions acquises chèrement par notre peuple au prix de sang. Je ne voudrai pas non plus trahir la mémoire de nos pères de l'indépendance, des artisans de l'unité nationale et de la libération, encore moins de ceux qui ont sacrifié leur jeunesse pour l'avènement et l'émergence de la démocratie dans notre pays.*

Ainsi, énumère-t-il la liste d'un certain nombre de politiciens congolais à l'aura national et international allant de Simon KIMBANGU à Laurent Désiré KABILA pour les morts et de Joseph KABILA à Laurent MONSENGWO PASSINYA pour les vivants. On le sait, dans la philosophie africaine, les vivants entretiennent des relations avec les morts. Ces derniers, pour les Africains, ont un pouvoir sur les vivants au point de jouer sur leur destin. Et le choix de l'orateur n'est pas dénué de tout calcul géopolitique tant il est vrai que les trois évêques (MUNZHIRWA, MBOGHA et KATALIKO) sont de l'EST, pendant que KIMBANGU, KASAVUBU et MOBUTU sont de l'OUEST. Il y a lieu de souligner cependant que les circonstances de la mort de LUMUMBA et KABILA ont créé un sentiment de Nationalisme à leur égard au point de transcender ce clivage EST/OUEST. Sur cette liste s'ajoutent les noms de vivants dont l'actuel Président de la République et les autres. Le recours à leur nom dans ce discours n'est plus ni moins un appel à la cohésion nationale de la part de l'orateur qui se fait passer ainsi pour un unificateur et/ou nationaliste aux yeux de l'auditoire, les Députés nationaux, mais aussi une mise à responsabilité des élus du peuple pour l'avenir du pays. Vraisemblablement, en recourant à cette doxa congolaise, l'orateur est en train

de construire ce que R. Amossy (*Op.cit*, p.62) appelle « *Ethos* » dans l'environnement politique du Congo.

Le paragraphe suivant se présente aux allures de la dernière recommandation de Jésus à ses disciples, de Gargantua à Pantagruel ou encore du « *Laboureur et ses enfants* » : « *Mon vœu le plus ardent est que nous ne transigions jamais, sous quelques pressions que ce soient, sur les missions constitutionnelles dévolues à l'assemblée nationale, à savoir l'élaboration des lois et le contrôle ainsi que , le cas échéant, la sanction positive ou négative des membres du Gouvernement et des dirigeants des entreprises publiques, des établissements et services publics* ». Le superlatif « *le plus ardent* », corroboré par la proposition incidente « *sous quelques pressions que ce soient* » rendent les vœux en recommandation.

Par ailleurs, l'orateur n'annonce pas son départ de l'hémicycle car se considérant toujours membre à part entière du parlement par ce nous inclusif dans « *Nous veillerons à la liberté d'expression, au respect et à la tolérance des opinions de tout un chacun* », avant de poursuivre avec la série de paragraphe à caractère d'apologie où il finit par remercier ses collègues Députés « *Merci de tout cœur* ».

Après avoir clôturé cette face à face avec l'auditoire, l'orateur entame une série de remerciements, brisant le schème argumentatif du discours et préparant ainsi psychologiquement les Députés à recevoir sa démission. Et la position tant attendue du discours arrive par le retour à la formule stéréotypée « *Honorables Députés et Chers Collègues* ». L'orateur fustige le comportement de politiciens qui soufflent le chaud et le froid car n'ayant pas une position politique responsable au niveau de leur responsabilité : « *Un homme d'Etat est celui qui non seulement observe scrupuleusement la constitution et les lois de son pays, mais aussi et surtout, celui qui est esclave de sa propre parole* ».

En effet, sans citer qui que ce soit, la reconstitution sémantique du discours fait penser au deuxième paragraphe de la première page : « *Cette déclaration a été mal appréciée par ma famille politique qui a estimé que j'avais commis un crime de lèse-majesté, car je venais, semble-t-il, de contredire le Chef de l'Etat, Chef de ma famille politique* », ainsi que

ce passage du cinquième paragraphe de la page deux : « *Je n'ai donc jamais compris comment on est arrivé à y mêler le Président de la République, Chef de ma famille politique, et à créer artificiellement un problème entre Lui et moi* ».

Au regard de ces passages, l'argument n'est pas globalisant qu'on le croit. Et la suite justifiant ce propos, s'affiche dans ce paragraphe : « *C'est pourquoi, tout en vous remerciant pour avoir cru à l'action que nous avons menée ensemble ici dans notre institution, je vous prie de bien vouloir d'accepter ma démission sans débat, ni vote* ». L'orateur a pris soin de préparer l'auditoire à sa démission en utilisant cet hyper thème d'une manière graduée :

- Trois fois à la première page :
 - « *J'ai été astreint à la **démission** ...* »
 - « *Mon parti politique, par notre Secrétaire Général, m'a écrit pour m'inviter à **démissionner sans délai*** ».
 - « *C'est pourquoi je n'avais pas **démissionné** pendant les vacances parlementaires* »

- Une fois à la troisième page :
 - « *Je sais que beaucoup parmi vous, chacun devant sa conscience, aujourd'hui ou peut-être demain, vous n'êtes pas convaincu de vraies raisons de ma **démission*** ».

- Deux fois à la cinquième page :
 - « *(...) j'ai soumis la question de ma **démission** à la conférence des Présidents (...)* ».
 - « *je vous prie de bien vouloir accepter ma démission sans débat, ni vote* ».

Cette stratégie a atténué le poids du mot démission car retraçant les différentes circonstances de son apparition qui peut se résumer de la manière structurée suivante par liage de son environnement discursif : « *J'ai été astreint à la démission **par** mon parti politique **via** notre Secrétaire Général **qui** m'a écrit pour m'inviter à démissionner sans délai. **Mais par votre respect**, je n'avais pas démissionné pendant les vacances parlementaires. **Cependant**, Je sais que beaucoup parmi vous, chacun devant sa conscience, aujourd'hui ou peut-être demain, vous n'êtes pas convaincu de vraies raisons de ma démission. **Toutefois**, j'ai soumis la question de ma démission à la conférence des Présidents. **Ainsi**, je vous prie de bien vouloir accepter ma démission sans débat, ni vote* ».

Cette reconstitution simpliste du discours par le truchement d'inférence, met de côté les prolepses et les analepses et retrace d'une manière limpide sa lecture linéaire. L'orateur argumente en grappe expressive en partant d'une menace « anonyme » dans son discours original sans citer le ou les noms de celui ou de ceux qui l'astreignent à démissionner. Ces connecteurs que nous nous permettons d'utiliser, ressortent le non-dit du discours dans cette stratégie de présentation et d'enchaînement. Mais la suite orienterait une quelconque enquête langagière : « (...) avec en prime une forte campagne de diabolisation et des injures gratuites sur ma personne à travers toute la presse, écrite et audiovisuelle tant privée que publique (...) ». Et donc, l'orateur connaît ceux dont il parle mais se réserve de les citer. Vient ensuite, la mise en relief de Députés : « *Je n'avais pas démissionné pendant les vacances parlementaires* ».

L'orateur reconnaît le pouvoir des Députés et leur recommande implicitement d'en faire autant comme il le dit tout au long du discours. Néanmoins, bien qu'étant en train de démissionner, l'homme politique refuse de parler du dessous de la carte qui le fait partir : « *Je sais que beaucoup parmi vous, chacun devant sa conscience, aujourd'hui ou peut-être demain, vous n'êtes pas convaincu de vraies raisons de ma démission* ». D'emblée, l'on s'attend au dévoilement de la raison de sa démission, mais hélas, le calcul du lendemain politique tient l'orateur au cou et le pousse à se camoufler derrière les Représentants de Représentants : « *J'ai soumis la question de ma démission à la conférence des Présidents* ». Ce qui justifierait sa position sous forme de supplication : « *C'est pourquoi, tout en vous remerciant pour avoir cru à l'action que nous avons menée ensemble ici dans notre institution, je vous prie de bien vouloir d'accepter ma démission sans débat, ni vote* ».

La démarche de l'orateur par l'usage d'ingrédients discursifs à la manière de ce que K. KAPELE (2003, p.5) nomme « *grappe expressive* », a permis que l'annonce finale de l'hyper thème **démission** soit reçue avec retenue par l'auditoire.

A la manière des derniers séjours de Jésus Christ avec ses disciples, l'orateur KAMERHE pour ne pas le citer, évoque la disposition transitoire : « *En attendant l'élection du nouveau Bureau et la remise et reprise avec celui-ci, le Bureau que je préside*

expédie les affaires courantes conformément aux principes généraux de droit administratif ». A travers ce paragraphe, le président sortant respecte son propos qu'il a lui-même qualifié de vœu au quatrième paragraphe de la page quatre : « *Mon vœu le plus ardent est que nous ne transigions jamais, sous quelques pressions que se soient, sur les missions constitutionnelles dévolues à l'Assemblée nationale (...)* ».

Le dévoilement de la démission ne peut en aucun cas laisser l'auditoire psychologiquement stable. Se faisant, sous forme d'euphémisme, l'orateur recourt aux paroles douces issues de la bible pour atténuer le coup : « *Que le Seigneur qui donne la paix vous accorde lui-même la paix de toute manière et en toutes circonstances. Que le Seigneur soit avec tous* ».

L'insistance « **lui-même** » suppose qu'en dehors du Seigneur, on recourt à d'autres instances pour avoir cette paix. Ceci se vérifie par « *A Dieu seul* » qui apparaît dans la phrase mono rhème : « *A Dieu seul soit la Gloire, l'Honneur et la Puissance* ». Sans doute, par l'embrayeur exclusif « **seul** », l'orateur fustige la dictature et appelle les Députés au courage car l'avenir du pays dépend d'eux.

Conclusion

Ce travail consistait à analyser le discours politique de Vital KAMERHE, prononcé à l'occasion de sa démission de ses fonctions de Président de l'Assemblée Nationale. Pour y parvenir, nous nous sommes servis de la pragmatique comme méthode. En plus, la stylistique est venue appuyer celle-ci par la prise en compte des différentes particularités langagières inhérentes au discours. En somme, le mariage de ces deux approches a permis de saisir le dit et le non-dit dans ce discours à image pathétique, vu la circonstance de sa production.

Comme on peut le constater, l'orateur Vital KAMERHE quitte la présidence de l'Assemblée mais n'abandonne pas la politique. Ainsi, l'objectif assigné à son discours était-il double dans la mesure où il voulait expliquer aux Représentants du peuple le motif de sa démission mais aussi et surtout ce fut la dernière occasion pour lui de prendre la parole devant cet aréopage congolais. Ce qui lui a obligé d'affûter son

argumentation afin de tenter de persuader politiquement ces derniers pour adhérer à sa cause.

Par ailleurs, l'analyse de ce discours démontre que l'orateur, en plus de penser à la persuasion, s'est représenté ce qui arriverait à l'issue de celui-ci. C'est pourquoi, son argumentation a évolué en dents de scie, avec tant d'éléments digressifs encadrant l'hyper thème « **démission** ». Toutefois, il y a lieu simplement de reconstruire le discours sur le plan linéaire de la manière ci-après :

« J'ai été astreint à la **démission** **par** mon parti politique **via** notre Secrétaire Général **qui** m'a écrit pour m'inviter à démissionner sans délai. **Mais part** votre respect, je n'avais pas démissionné pendant les vacances parlementaires. **Cependant**, Je sais que beaucoup parmi vous, chacun devant sa conscience, aujourd'hui ou peut-être demain, vous n'êtes pas convaincu de vraies raisons de ma démission. **Toutefois**, j'ai soumis la question de ma démission à la conférence des Présidents. **Ainsi**, je vous prie de bien vouloir accepter ma démission sans débat, ni vote ».

Tout bien considéré, l'orateur a inscrit l'auditoire dans son discours par la formule figée « Honorable Député et Chers Collègues » mais aussi et surtout en les appelant à la responsabilité dont dépend l'avenir du pays à travers des paragraphes aux énoncés performatifs.

Références bibliographiques

- AMOSSY Ruth, 2012, *L'argumentation dans le Discours*, 3^e éd. Paris, Armand Colin.
- AUSTIN J.L., 1970, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- BOURKHIS Ridha, 2004, *Manuel de stylistique*, Louvain-La-Neuve, Bruylant Académia.
- CALAS Frédéric et DOMINIQUE-RITA Charbonneau, 2000, *Méthode du commentaire stylistique*, Paris, Nathan.
- DUCHET Claude, 1979, *Sociocritique*, Paris, Nathan.
- FROMILHAGUE Catherine et SANCIER-CHATEAU Anne, 2000, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas.

KAPELE Kapanga, 2003, *Sony Labou Tansi et les hardiesses langagières*, Ontario, Glopro.

KARDAS Pierre et CALAIS Etienne, 1995, *Précis de littérature par siècle et par genre*, Paris, Magnard.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

LAFONT Robert et GARDES-MADRAY Françoise, 1976, *Introduction à l'analyse textuelle*, Paris, Larousse.

MAINGUENEAU Dominique, 1990, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas.

MOESCHLER Jacques, 1985, *Argumentation et conversation, Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier.